

Du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 6 Octobre 2026**Objet :****Désignation d'un élu**
représentant la
commune :
établissement Jeanne
d'Arc

Le Conseil Municipal de la Ville d'AULNOYE-AYMERIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation de son Maire en date du 30 Septembre 2026.

Etaient présents : Alexandre-Virgile Dominique, Baudoux Bernard, Cambreleng Sabine, Carpentier François, Chambre Aline, Dehier Philippe, Denys Agnès, Desse Janique, Durieux Jean, Fromont Sabine, Georges Hugo, Hardy Nathalie, Henry Valérie, Lesage Philippe, Mairiaux Isabelle, N'Diaye Betty, Pol Maxime, Rogier Quentin, Thurette Pascal, Tournay Sylvie, Valet Jean-Luc. (21 membres).

Ont donné procuration : Dépret Kévine (à Pol Maxime), Dursent Sébastien (à Denys Agnès), Lallemand Charlotte (à Georges Hugo), Lepoutère Aurore (à Durieux Jean), Palmiste Logan (à Mairiaux Isabelle), Taverne Michael (à Henry Valérie) et Wager Corinne (à Baudoux Bernard). (7 membres)

Excusée : Gauchet Claudine (1 membre)

La séance s'est tenue sous la présidence de Monsieur Bernard BAUDOUX, MAIRE.

Madame Agnès DENYS, adjointe, a été nommée secrétaire.

Il convient de procéder à la désignation d'un élu pour représenter la commune au sein du conseil d'administration du lycée Jeanne d'Arc, à la suite de l'affectation de M. Georges en qualité d'enseignant au sein de cet établissement, mettant ainsi fin à sa qualité de représentant de la commune.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Madame Aline Chambre est désignée, à l'unanimité, pour représenter la commune au sein des instances de l'institution Jeanne d'Arc.

Et ont les membres présents, signé lecture faite.

« Pour extrait certifié conforme ».

A Aulnoye-Aymeries, le 6 Octobre 2026.

Le Maire,**La secrétaire,**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026

Reçu en préfecture le 08/10/2026

Publié le



ID : 059-215900333-20261006-127-DE